



## Message du président

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Le temps des fêtes nous offre l'occasion de resserrer les liens qui nous unissent à nos familles et à nos divers milieux d'appartenance. C'est aussi l'occasion de planifier l'année à venir.

Pour l'administration municipale et votre conseil d'arrondissement, cette planification prend la forme du budget que déposait le maire Jacques Olivier le 3 décembre dernier. Au-delà du caractère utilitaire de l'exercice budgétaire, celui-ci aura permis à tous les intervenants de la ville de discuter des enjeux et objectifs à mettre en commun et d'établir un consensus vigoureux et prometteur pour l'avenir.

Ce budget 2003 réserve à Saint-Hubert une dotation de 19 379 629 \$ pour réaliser sa mission, dont 994 620 \$ proviendront directement de nos revenus autonomes, c'est-à-dire les revenus tirés principalement de la tarification des activités ou programmes offerts par les services de l'arrondissement : billets pour les activités, événements ou spectacles organisés par le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, tarification des divers permis émis par le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection ou encore par le Service des travaux publics.

Ces trois secteurs d'activité sont au cœur même de la vie de l'arrondissement, lequel a pour mission de répondre aux besoins et désirs de ses résidents en organisant et dispensant ces services dans un souci constant de service à la clientèle, de respect des valeurs locales et de gestion rigoureuse.

En 2003, votre conseil d'arrondissement s'acquittera de cette mission en poursuivant les enjeux, priorités et objectifs suivants :

- Consolider nos partenariats avec les organismes du milieu;
- Définir et clarifier le rôle des intervenants (dans divers services) de façon à les rendre imputables de leur action;
- Prioriser nos interventions en matière de réparation des rues locales dans le respect de notre dotation;
- Se doter d'un bureau d'arrondissement et d'une bibliothèque.

Voilà ce à quoi s'engage votre conseil pour l'année qui vient. Nous continuerons à être très attentifs aux besoins et désirs que vous exprimerez tout au long de l'année afin de maintenir la qualité et le cachet particulier qui font la spécificité de la vie à Saint-Hubert. Votre vigilance et votre collaboration, votre participation active à la vie de l'arrondissement et votre fierté d'y vivre en seront à la fois le gage et le témoignage.

Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter une année de bonheur, de santé, de paix et de prospérité.

Le président de l'arrondissement  
de Saint-Hubert,

Michel Latendresse



### SAINT-HUBERT - RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2003

Services administratifs	703 602 \$
Loisir, culture et vie communautaire	3 107 258 \$
Travaux publics	14 968 221 \$
Urbanisme et permis	600 548 \$
Total des dépenses	19 379 629 \$
Moins : revenus de l'arrondissement	994 620 \$
<b>Dotation de l'arrondissement</b>	<b>18 385 009 \$</b>

### EXEMPLE D'APPLICATION DES TAUX DE TAXATION ET DE LA TARIFICATION

Impact sur une résidence unifamiliale type

#### SAINT-HUBERT

	2002	2003
Valeur type	96 007 \$	96 007 \$
Taux taxes foncières	1,609	1,596
Montant taxes foncières	1 544,75 \$	1 532,27 \$
Total des tarifs	76,00 \$	76,00 \$
Total • Compte de taxes	1 620,75 \$	1 608,27 \$
<b>Écart 2002-2003</b>	<b>-1 %</b>	
par année	-12,48 \$	
sur 4 versements • par versement	-3,12 \$	



Tous les détails du budget disponibles sur le site Web : [www.ville.longueuil.qc.ca](http://www.ville.longueuil.qc.ca)



### Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 13 janvier, 10 février et 10 mars à 19 h 30 à la salle du conseil du Complexe Cousineau, 5245, boulevard Cousineau. On peut joindre le président ou les membres du conseil d'arrondissement par téléphone au 445-7663.

# Loisirs : Profitez de l'hiver !

## PLAISIRS SUR GLACE

Dimanche 2 février, de 13 h à 16 h

### PARC DE LA CITÉ

## UNE INVITATION À BOUGER EN FAMILLE



Le Service du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement de Saint-Hubert, en collaboration avec Kino-Québec, vous invite à venir découvrir ou redécouvrir les joies du patinage et de la glissade en famille.

Dès 13 h, les familles pourront participer à diverses activités organisées pour l'occasion. Si la température ne permet pas la tenue de l'activité, elle sera remise au dimanche 9 février, à la même heure.

L'invitation est lancée ! Venez en famille, c'est gratuit !

#### RENSEIGNEMENTS :

Division sports et équipements, 445-7889

## ACTIVITÉS LIBRES

### HOCKEY LIBRE

Si tu as entre 9 et 18 ans et que tu es intéressé à jouer au hockey dans un cadre récréatif, il te suffit de te présenter au centre Rosanne-Laflamme selon l'heure qui correspond à ta catégorie d'âge. Surveillants sur place.

**ENDROIT :** Centre sportif Rosanne-Laflamme

**DURÉE :** période des fêtes 23, 24, 27, 30, 31 décembre et 3 janvier 2003

#### HORAIRE ET CATÉGORIES D'ÂGE :

9 h à 10 h - 9 à 11 ans  
10 h à 11 h - 12 à 14 ans  
11 h à 12 h - 15 à 18 ans

**Note :** carte loisir et équipement complet obligatoires

### PATINAGE LIBRE

#### ENDROITS ET HORAIRES

*Centre sportif Rosanne-Laflamme, jusqu'au 23 mars*

Mercredi de 19 h à 19 h 45 et de 20 h à 20 h 45  
Dimanche de 13 h à 13 h 45 et de 14 h à 14 h 45  
**Fermé durant le tournoi Pee Wee du 3 au 16 février.**

*Centre sportif Gaétan-Boucher, jusqu'au 23 mars*

Mardi de 20 h à 20 h 50  
Samedi de 19 h à 20 h 20  
Dimanche de 14 h à 15 h 45

**Fermé durant le tournoi de hockey féminin (8 au 12 janvier et 15 au 19 janvier) et durant le tournoi de ringuette (12 au 16 mars).**



### HORAIRE SPÉCIAL

#### CENTRE SPORTIF ROSANNE-LAFLAMME PÉRIODE DES FÊTES

23, 24, 26, 27, 30 et 31 décembre, 2 et 3 janvier : tous les jours de 12 h à 14 h 45

Le centre sportif Rosanne-Laflamme sera fermé les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

### CONGÉS SCOLAIRES

Jeudi et vendredi 30 et 31 janvier, de 13 h à 14 h 45

**CATÉGORIE D'ÂGE :** pour toute la famille

**COÛT :** gratuit

### RÈGLEMENTS DU PATINAGE LIBRE

- Carte loisir ou bracelet de participation obligatoire.
- Le casque protecteur est obligatoire pour les enfants de 8 ans et moins.

#### Il est strictement défendu :

- de s'attrouper ou de flâner en bordure de la patinoire;
- de s'asseoir sur le bord de la bande;
- de boire, manger ou fumer sur la patinoire;
- de patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras;
- de se tirer ou de se bousculer;
- de faire des courses ou de patiner à une vitesse excessive;
- de faire la chaîne, jouer à la tague (l'ours) ou lancer des balles de neige;
- de freiner brusquement;
- de jeter des objets sur la patinoire;
- de patiner dans le sens contraire ou à reculons;
- de pratiquer des figures de patinage artistique ou de jouer au hockey;
- de patiner avec une chaise.

**Toute personne ne respectant pas ces règlements sera expulsée de la patinoire.**

### ACTIVITÉS SPÉCIALES

#### • TOURNOI DE HOCKEY FÉMININ

**Dates :** 8 au 12 janvier et 15 au 19 janvier

**Endroit :** Centre sportif Gaétan-Boucher

#### • 23<sup>e</sup> ÉDITION DU TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY PEE WEE

**Dates :** 3 au 16 février

**Endroit :** Centre sportif Rosanne-Laflamme

### ERRATUM

#### INFO-LOISIR HIVER 2003

Une erreur s'est glissée dans l'Info-Loisir hiver 2003 à la page 10. Le coût de la carte loisir pour les enfants de 3 à 17 ans est de 11,40 \$ au lieu de 1,40 \$. Merci de votre compréhension.

## PARC DE LA CITÉ

### HORAIRE RÉGULIER

Mi-décembre à la mi-mars, selon les conditions d'enneigement

Chalet : lundi au vendredi de 14 h à 22 h, samedi de 8 h à 22 h et dimanche de 9 h 30 à 22 h

Glissade : lundi au vendredi de 15 h à 20 h, samedi et dimanche de 10 h à 20 h

### SENTIERS DE SKI DE FOND ET SENTIERS PÉDESTRES

Tous les sentiers sont entretenus et balisés. Le réseau comporte des circuits calibrés « familial ». Des sentiers pédestres sont situés parallèlement aux sentiers de ski de fond.

**COÛT :** gratuit

**SERVICES :** chalet de repos et services sanitaires

**RENSEIGNEMENTS :** Service du loisir et de la vie communautaire, 445-7750.

### SKI DE FOND - GLISSADE - PATINAGE RANDONNÉE PÉDESTRE

Vous trouverez sur le site des pistes de ski de fond, deux glissades, des sentiers pédestres et un étang glacé. Il est interdit en tout temps de circuler sur le lac.

#### ACCÈS AVEC STATIONNEMENT :

- Cornwall et Julien-Bouthillier (chalet de repos);
- Julien-Bouthillier (stationnement, glissade, patinage);
- Davis (stationnement);
- Des Orchidées (stationnement).

# Votre communauté en bref

## LE MAIRE JACQUES OLIVIER PARTICIPE À LA SÉANCE DU CONSEIL DE SAINT-HUBERT



C'est à l'occasion de la tournée des arrondissements que le maire Jacques Olivier participait à la séance du conseil d'arrondissement de Saint-Hubert le 11 novembre dernier.

Le tout a débuté avec une rencontre du comité exécutif qui a siégé une partie de la journée au bureau d'arrondissement pour ensuite se terminer à la séance du conseil où M. Olivier a échangé sur le développement de l'arrondissement de Saint-Hubert et l'avenir de la grande Ville de Longueuil.

## HORAIRE DU BUREAU D'ARRONDISSEMENT

Le bureau de l'arrondissement de Saint-Hubert est ouvert du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 16 h 30, sans interruption pendant l'heure du dîner.

## JOURNÉE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE: UNE EXPÉRIENCE À RENOUVELER

Le 26 octobre dernier avait lieu à Saint-Hubert une journée environnementale à laquelle ont participé plus d'une centaine de citoyens.

Le conseil d'arrondissement de Saint-Hubert et divers partenaires voulaient sensibiliser ceux-ci à l'importance de la protection de l'environnement et de la récupération à la source.

Un atelier de formation sur le compostage domestique ainsi qu'une distribution gratuite de compost et de paillis étaient offerts aux résidents de l'arrondissement.

Les personnes qui ont participé à l'atelier sur le compostage domestique recevaient un composteur pour la modique somme de 15 \$.

L'activité a remporté un grand succès et témoigne de l'intérêt des citoyens pour les questions environnementales.

Merci à tous ceux et celles qui y ont participé!



## SOCCER

*Les Spatial savent botter le ballon!*

L'équipe féminine de soccer Spatial de l'arrondissement de Saint-Hubert a remporté la coupe provinciale Saputo AA, ce qui lui a valu des félicitations des représentants des citoyens, MM. Jacques Olivier, maire de Longueuil, et Michel Latendresse, président d'arrondissement.

L'équipe l'a emporté contre Québec lors de la finale à Granby en septembre. L'équipe Spatial, dont les joueuses sont des adolescentes de 13 et 14 ans, est aussi



championne du calendrier régulier. Elle est dirigée par M. Zeid Karamé, entraîneur-chef, ainsi que par MM. Yvon Doyle et Michel Wouters, les assistants-entraîneurs.

## LE TRAVAIL DES BÉNÉVOLES, UNE GRANDE RICHESSE POUR LA COMMUNAUTÉ

Les 7 et 8 novembre dernier, les membres du conseil d'arrondissement et du Service du loisir et de la vie communautaire étaient présents à deux soirées organisées afin de remercier les bénévoles pour leur dévouement. Au cours de la première soirée, une soixantaine de jeunes ont été honorés. Chaque jeune recevait un certificat de mérite des mains du président et était invité à signer le livre d'Or. Le lendemain, la cérémonie rendait hommage, cette fois-ci, aux bénévoles adultes.



Près de 600 bénévoles adultes ont accepté l'invitation.

Salle climatisée et filtration d'air

# BINGO

LUNDI - MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI -  
SAMEDI - DIMANCHE DÈS 19H15

- Salle non-fumeurs adjacente • Écrans de télévision
- Bingo Réseau • Stationnement avec surveillance
- Accès pour personne à mobilité réduite

SALLE OUVERTE  
DÈS 16H

CASSE-CROÛTE  
À PRIX MODIQUES

Dimanche: Club optimiste Champlain (Lic. 6911) et ass. des bénévoles (Lic 8512) • Lundi: Club patinage artistique St-Hubert (Lic. 8542)  
• Mardi: Camp famille St-Hubert (Lic. 8672) et Comité Action Prévention St-Hubert. (Lic. 8671)  
• Mercredi: Club natation Hippocampe St-Hubert (Lic. 4767) • Jeudi: Loisirs Thérapeutiques (Lic. 3134)  
• Vendredi 9e Groupe scout (Lic. 3467) • Samedi: Parents-Secours St-Hubert (Lic. 6986) et 19<sup>ème</sup> Groupe Scouts et guides

**Centre du bingo Saint-Hubert**  
**6700, Grande-Allée Saint-Hubert 445-2749** (Près aut. 30, sortie Grande-Allée N.)

**3500\$**  
en prix plus jusqu'à 500\$ en boni  
incluant 2 tours de 1000\$  
chaque soir.

# Bibliothèque en bref

## ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE



### BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

#### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

5245, boulevard Cousineau

(Complexe Cousineau)

Téléphone : 445-7761

#### HORAIRE NORMAL

Lundi au vendredi	14 h à 21 h
Samedi	10 h à 16 h
Dimanche	12 h à 16 h

#### HORAIRE SPÉCIAL – PÉRIODE DES FÊTES

Vendredi 27 décembre	14 h à 21 h
Samedi 28 décembre	10 h à 16 h
Dimanche 29 décembre	12 h à 16 h

#### BIBLIOTHÈQUE J.-W.-GENDRON

3875, rue Grande-Allée

(École secondaire Mgr-A.-M.-Parent)

Téléphone : 445-7790

#### HORAIRE NORMAL

Lundi au jeudi	15 h à 21 h
Vendredi	fermée
Samedi	10 h à 16 h
Dimanche	13 h à 16 h

#### HORAIRE SPÉCIAL – PÉRIODE DES FÊTES

Samedi 28 décembre 10 h à 16 h

Dimanche 29 décembre 13 h à 16 h

#### CARTE BIBLIOTHÈQUE

Pour bénéficier des services offerts par vos bibliothèques, vous devez vous procurer soit la carte loisir ou la carte bibliothèque. Dans le cas d'une carte bibliothèque, son utilisation est exclusive à la bibliothèque. On peut se procurer la carte bibliothèque aux points de service de la carte loisir (Complexe Cousineau et école secondaire Mgr-A.-M.-Parent), selon l'horaire. Elle est offerte aux résidents de la Ville de Longueuil seulement.

**COÛT** : gratuit (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003) valide pour 2 ans

#### Services offerts :

- Les visites de groupes et activités spéciales sont possibles sur rendez-vous en communiquant avec Céline Hébert, bibliotechnicienne, au 445-7761;

- Service à domicile, aide aux lecteurs, référence, prêt pour groupes, location de best-sellers, de vidéocassettes, de cassettes de musique et de disques compacts, livres à gros caractères, cédéroms multimédias, postes Internet, partitions et méthodes de musique, documents officiels (fédéraux, provinciaux, municipaux), conférences, expositions documentaires et artistiques, etc.;

- Nouvelles collections à découvrir : choix varié de partitions et méthodes de musique, livres sur les relations parents-enfants et DVD;

- Accès Internet en tout temps durant les heures d'ouverture. Vous pouvez naviguer dans Internet de deux façons :

- 1) **Passport** : 11,50 \$/année pour une heure gratuite/semaine (non cumulable);
- 2) **Tarif normal** : 2,30 \$ / heure ou 1,15 \$ /demi-heure.

#### Vous voulez participer à une activité ?

Inscrivez-vous au comptoir de votre bibliothèque aux heures d'inscription.

Pour bénéficier des services offerts par vos bibliothèques, vous devez vous procurer la carte loisir ou la carte bibliothèque.

#### PROGRAMME HIVER 2003

##### HEURES DU CONTE SPÉCIALES À LA BIBLIOTHÈQUE J.-W.-GENDRON

- Spécial Saint-Valentin, mercredi 12 février, à 19 h. Les enfants doivent porter un vêtement rouge.
- Spécial Pâques, mercredi 16 avril, à 19 h. Les enfants doivent apporter une peluche (lapin, canard, etc.).

#### HEURE DU CONTE À LA

##### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**INSCRIPTION** : mercredi 15 janvier, de 9 h à 12 h et 14 h à 21 h

**DURÉE** : 22 janvier au 16 avril (relâche le 5 mars)

**HORAIRE** : mercredi – heure à déterminer selon les inscriptions

**COÛT** : 5 \$

#### ACTIVITÉS SPÉCIALES À SURVEILLER

Pour les activités ci-dessous, surveillez la programmation disponible dans nos deux bibliothèques :

- Semaine de relâche;
- Atelier de Pâques;
- Quinzaine du livre en Montérégie;
- Heures du conte en pyjama – Bibliothèque municipale, 29 mai à 19 h, et bibliothèque J.-W.-Gendron, 28 mai à 19 h.

#### DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE J.-W.-GENDRON

##### FONDATION BILL ET MELINDA GATES

La bibliothèque J.-W.-Gendron a bénéficié d'une subvention supplémentaire de la Fondation Bill et Melinda Gates afin d'ajouter trois postes au laboratoire informatique. Venez naviguer gratuitement dans Internet ou utiliser Word, Excel, Powerpoint, Access et Windows Nt. Une formation de base est offerte sur place par le personnel spécialisé sur l'utilisation des logiciels et la navigation dans Internet.

**Les réservations se font sur place et le service est gratuit.**

*Vœux de Noël du conseil*

*Les membres de votre conseil d'arrondissement vous offrent leurs meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An. Que 2003 vous apporte joie, amour, santé et paix!*

# Travaux publics

## AMÉLIORATION DU PLAN DE DÉNEIGEMENT

Par souci d'uniformisation et de sécurité, le conseil d'arrondissement de Saint-Hubert a apporté des améliorations au plan de déneigement 2002-2003.

Ces améliorations consistent en l'élargissement des rues locales et prévoient également l'épandage d'abrasifs selon les besoins. De plus, le transport de la neige se fera par le boulevard de la



Grande-Allée, ce qui aura pour effet de concentrer les déplacements des camions pour une plus grande sécurité.

Ces améliorations sont une façon de débiter l'harmonisation de nos opérations de

déneigement avec les autres arrondissements de Longueuil. L'ensemble des améliorations offre une qualité et un niveau de service uniformes tout en maximisant la sécurité des citoyens de l'arrondissement de Saint-Hubert.

## RÈGLEMENTS DE DÉNEIGEMENT PRIVÉ

### RAPPEL À LA POPULATION

Tous les entrepreneurs en déneigement privé doivent se conformer aux exigences et critères du règlement.

À noter qu'un permis est requis pour tous les déneigeurs des catégories suivantes :

- résidentielle : unifamilial, bifamilial, duplex et triplex;
- commerciale : multifamiliale (huit logements et plus), commercial et industriel.

Avant d'accorder un contrat de déneigement, assurez-vous que l'entrepreneur répond aux exigences de ce règlement et qu'il possède un permis à cet effet.

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour obtenir un permis de déneigement, nous vous invitons à communiquer avec le Service des travaux publics, au **445-6714**.

## STATIONNEMENT DANS LES RUES

Le règlement relatif au stationnement de nuit doit être vigoureusement respecté pour la sécurité de chacun d'entre nous. Aucun véhicule ne doit être stationné dans une rue entre 2 h et

6 h du matin. Outre le stationnement de nuit, il est également interdit de stationner dans une rue plus de 4 heures consécutives.

## LA COLLECTE SÉLECTIVE : RÉCUPÉRER, C'EST FACILE !

Saviez-vous que les sites d'enfouissement coûtent cher à la municipalité ? La meilleure façon de contribuer à un environnement plus sain de façon économique, c'est de recycler.

L'arrondissement de Saint-Hubert met à votre disposition des bacs de recyclage pour les nouveaux résidents de maisons unifamiliales ou d'immeubles de huit logements ou moins, avec preuve de résidence.



Les résidents des habitations de neuf logements et plus bénéficient d'un service particulier de collecte sélective. Deux contenants identifiés à cet effet, un pour le papier et l'autre pour le plastique, le verre et le métal, ont été placés à proximité des regroupements d'immeubles.

Vous désirez en savoir plus sur le recyclage ? N'hésitez pas à communiquer avec nous au : **445-7666**

## NEIGE SUR LA VOIE PUBLIQUE : ATTENTION !

Saviez-vous que la façon dont vous placez la neige sur la voie publique est encadrée par le règlement municipal 1212-96 (règlement sur les nuisances) ?

Saviez-vous qu'en plus de causer un préjudice aux piétons et automobilistes, contrevenir à ce règlement pourrait vous occasionner une amende pouvant aller jusqu'à 300 \$, plus les frais ?

• Ne pas déposer ni pousser de neige dans les parcs de la municipalité ou sur les terrains vacants;

• Ne pas déposer, accumuler ou permettre que soit déposée de la neige à une hauteur de plus de 75 centimètres du niveau de la rue à l'intérieur du triangle de visibilité au coin des rues;

- Enlever votre véhicule de la rue dès l'annonce d'une chute de neige;
- Respecter les consignes de stationnement;
- Protéger vos haies et vos arbustes.

L'arrondissement de Saint-Hubert vous remercie de votre précieuse collaboration.

## AVERTISSEURS DE FUMÉE ET RAMONAGE

### AVERTISSEURS OBLIGATOIRES POUR TOUS

Les avertisseurs de fumée sont obligatoires à Saint-Hubert et tous les citoyens et les citoyennes doivent se conformer à cette réglementation dont le but premier est de sauver des vies.

Les propriétaires ainsi que les locataires ont la responsabilité d'installer et de voir à l'entretien de ces avertisseurs.

Pour tout renseignement ou conseil, communiquez avec votre Service de prévention des incendies au **445-7720**.



### LE RAMONAGE, UNE QUESTION DE PRÉVENTION

Aucun règlement municipal n'oblige les citoyens et les citoyennes à faire ramoner leur cheminée. Il revient au propriétaire de prendre cette décision.

Toutefois, votre Service de prévention des incendies recommande de faire ramoner votre cheminée avant le retour du temps froid. N'oubliez pas qu'une cheminée mal entretenue peut causer un tort irréparable à une maison et à ses occupants.



# Saint-Hubert Longueuil

## Borough insert

Information: 445-7600

Borough Office  
5245 Cousineau Boulevard, Suite 2000  
Saint-Hubert QC J3Y 7K8

Web site: [www.ville.longueuil.qc.ca](http://www.ville.longueuil.qc.ca)

ici longueuil • December 2002 • Volume 1 • Number 3



## A word from the President

Dear Citizen:

The Holiday Season is an opportunity to get closer to our families and the various communities to which we belong. It is also a time for planning the year to come.

For the municipal administration and your Borough Council, year-end planning takes the form of the budget that Mayor Jacques Olivier tabled on December 3. Beyond its practical aspects, the budget planning process allowed all of the city's main actors to discuss the issues and objectives they share and build a strong and promising consensus for the future.

The 2003 budget allocates Saint-Hubert \$19,379,629 to fulfill its mission, of which \$994,620 will come directly from borough revenues, i.e. revenues resulting from fees charged for activities and programs provided by borough departments: tickets to activities, events or shows organized by our Recreation, Culture and Community Life Department, as well as fees for the various permits delivered by the Town Planning, Permits and Inspection or Public Works departments.

Those three activity sectors are at the very core of borough life. It is the borough's mission to meet the needs and expectations of its residents by organizing and delivering services with special concern for client services, respecting local values and sound management practices.

In 2003, your Borough Council will fulfill its mission by focusing on the following issues, priorities and objectives:

- Consolidate our partnerships with local organization;
- Define and clarify the role of participants (in various services) so as to hold them accountable for their actions;
- Establish priorities for local road repairs, within the borough's budget allocation;
- Establish a borough office and a library.

This is our commitment for the coming year. We will continue to be sensitive to the needs and expectations you will express throughout the year to maintain the quality and special charm that give Saint-Hubert its particular identity. Your vigilance and collaboration, your active involvement in the life of your borough and the pride you take in living in Saint-Hubert will both guarantee and express this specificity.

Council members join me in wishing you happiness, health, peace and prosperity for the new year.

**Michel Latendresse**  
President - Borough of Saint-Hubert



### SAINT-HUBERT - 2003 BUDGET ALLOCATION

Administrative services	\$703,602
Recreation, culture and community life	\$3,107,258
Public works	\$14,968,221
Town planning and permits	\$600,548
Total expenditures	\$19,379,629
Less: borough revenues	\$994,620
<b>Borough allocation</b>	<b>\$18,385,009</b>

### EXAMPLE OF THE IMPLEMENTATION OF TAX RATES AND TARIFFS

Impact on typical single-family home

#### SAINT-HUBERT

	2002	2003
Typical property value	\$96,007	\$96,007
Property tax rate	1.609	1.596
Amount for property taxes	\$1,544.75	\$1,532.27
Total for tariffs	\$76.00	\$76.00
Total tax bill	\$1,620.75	\$1,608.27
<b>Difference 2002-2003</b>	<b>-1%</b>	
Per year	\$-12.48	
As 4 payments per year, per payment	\$-3.12	

All details on the budget are available on our Web site: [www.ville.longueuil.qc.ca](http://www.ville.longueuil.qc.ca)



## Borough council meetings

The next public borough council meetings will be held at 7:30 p.m. on Monday, January 13, February 10, and March 10, 2003, in Borough council Chamber, Complexe Cousineau, 5245, Cousineau Boulevard. The borough council President and members can be reached by phone at 445-7663.

# Public works

## IMPROVEMENTS TO THE SNOW REMOVAL PLAN



In order to harmonize snow removal operations and increase safety, the Saint-Hubert Borough Council has made positive changes to the 2002-2003 snow removal plan.

Improvements include widening local streets and spreading road salt as needed. Snow will now be hauled along Grande-Allée Boulevard in

order to concentrate truck movements and thus increased safety.

These improvements aim to harmonize our snow removal operations with that in other Longueuil boroughs. This will result in a uniform level of service while maximizing safety for Saint-Hubert residents.

## PRIVATE SNOW REMOVAL SERVICES

### A REMINDER

All private snow removal contractors must comply with borough regulations and criteria.

A permit is required for all snow removal contractors in the following categories:

- Residential: single and two-family homes, duplexes and triplexes;

- Commercial: multifamily (8 or more apartments), commercial and industrial.

Before signing a snow removal contract, make sure that the contractor has the appropriate permit for your type of property.

For any additional information, or to obtain a snow removal permit, please contact the Public Works Department at **445-6714**.

## PARKING ON STREETS

We would like to remind you that parking on streets is prohibited between 2:00 a.m. and 6:00 a.m. for the safety of all residents. During

daytime, parking on streets is limited to 4 consecutive hours.

## RECYCLING IS EASY!

Did you know that sanitary landfills are costly for the municipality? Recycling is the best and most economical way of contributing to a healthier environment.

Upon proof of residence, the Borough of Saint-Hubert gives out recycling boxes to new residents of single-family homes or buildings with eight apartments or less.

Residents of buildings with nine or more apartments have their own recycling service. Two containers, one for paper and one for plastic, metal and glass, are installed near residential buildings.

If you want to know more about recycling, do not hesitate to contact us at **445-7666**.



## NO SNOW ON STREETS AND SIDEWALKS, PLEASE!

### A FEW BASIC RULES

Did you know that how you dispose of snow is regulated by a municipal nuisance by-law (1212-96)?

Did you know that aside from causing a hazard for pedestrians and motorists, infringing this by-law could result in a \$300 fine, plus costs?

We are therefore asking that when you dispose of snow on your property, you follow certain basic rules:

- Do not shovel snow into the street, onto sidewalks or into sewers;
- Do not shovel snow into municipal parks or vacant lots;

- Do not shovel snow or let it accumulate higher than 75 cm above street level inside the visibility triangle at intersections.

Also, during snow removal operations, please keep these precautions in mind for your safety:

- Wait until the snowplough has gone by before clearing your driveway;
- Remove your vehicle from the street as soon as a snowfall is forecast;
- Follow parking regulations;
- Protect your hedges and shrubs.

The borough of Saint-Hubert thanks you for your precious co-operation.

## SMOKE DETECTORS AND CHIMNEY SWEEPING

### SMOKE DETECTORS ARE COMPULSORY FOR ALL

By regulation, smoke detectors are compulsory for all Saint-Hubert citizens. The purpose of this is, first and foremost, to save lives.

It is the responsibility of both owners and tenants to install and maintain smoke detectors.

For any information or advice, please contact your Fire Prevention Department at **445-7720**.



### CHIMNEY SWEEPING: A MATTER OF PREVENTION

There is no municipal by-law requiring citizens to have their chimney swept. This is an individual decision.

However, your Fire Prevention Department recommends that you have your chimney cleaned before you start using your fireplace. Remember that a poorly maintained chimney can result in severe damages to a home and risk the lives of its occupants.



# Your community at a glance

## MAYOR JACQUES OLIVIER ATTENDS SAINT-HUBERT'S BOROUGH COUNCIL SESSION



As part of his tour of all Longueuil boroughs, Mr. Jacques Olivier attended the Saint-Hubert Borough Council session on November 11.

The session began with a meeting of the Executive Committee at the borough office, followed by the Council session where Mr. Olivier

shared ideas on the development of Saint-Hubert in relation to Longueuil's future.

The day ended with a dinner attended by Michel Latendresse, Borough President, and Borough Council members.

## SPATIAL CAN SURE KICK THAT BALL!



The Spatial, a Saint-Hubert women soccer team, won the Saputo AA Provincial Cup. The players were congratulated by Mayor Jacques Olivier and Borough President Michel Latendresse. The team won 3-2 against Québec City during the Granby finals held in September. With players

aged 13 and 14, the Spatial is also champion in the regular schedule. The team trains under head coach Zeid Karamé with the help of assistant coaches Yvon Doyle and Michel Wouters.

## BOROUGH OFFICE SCHEDULE

The Saint-Hubert borough office is open from 8:30 a.m. to 4:30 p.m. including during lunch hour.

## Season's Greetings

Your Borough Council members extend their very best Christmas and New Year wishes to all Saint-Hubert residents. May 2003 bring you happiness, love, health and peace!

## VOLUNTEER WORK ENRICHES COMMUNITY LIFE



On November 7 and 8, Borough Council members and representatives from the Recreation and Community Life Department attended two events where the dedication of volunteers was recognized. At the first event,

some sixty youths were honoured. The President handed each one a certificate of merit and invited them to sign the borough's Guest Book. The next day, the ceremony honouring adult volunteers gathered some 600 of them.